

Compte-rendu de la Réunion du Comité Directeur du 13 février 2020

<u>Participants</u>: Adrien Alamichel, François-Xavier Besne, Marc Cayol, Nicolas Costoux, Liliane Fermin, Caroline Fourré, Luc Graillot, Michèle Guérin, Florence Lecog, Damien Lorieux, Pascal Marc, Sylvie Nolin

Excusé: Alan Eliot, Didier Macé, Daniel Sorand

<u>Président</u> : Adrien Alamichel <u>Secrétaire de séance</u> : Sylvie Nolin

1 Le compte-rendu de la réunion du 12 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

2 Activités et formations

Accès à l'espace plongée => Adrien précise qu'il n'a toujours aucune information sur la réouverture de l'espace plongée : le dossier est entre les mains des experts (quel type de travaux, comment les mettre en œuvre et quand).

Formation N1 => une dizaine de stagiaires répartis sur le lundi et le vendredi : les premières bulles se feront au cours de la sortie Club à Saint-Raphaël (WE de l'Ascension) ou au cours des sorties de validation N2 à St Malo

Formation N2 => Entre 12 et 14 stagiaires. Des sorties de préparation et de validation (Fosses de Conflans-Ste-Honorine et Antony, Saint-Malo) sont organisées par Hugues Bernard pour le travail des remontées.

Formation N3 => 4 stagiaires. Des sorties à Némo33 (Belgique) et à la Graule Subaquatique sont aussi organisées.

Apnée => une dizaine de débutants.

Caroline fait part que peu d'apnéistes viennent le mercredi s'entrainer en dynamique (1 ligne d'eau en extérieur de 20h à 21h et 1 ligne d'eau en intérieur de 21h à 22h). Il est impératif que les apnéistes présents pratiquent dans le respect de leurs prérogatives : être autonomes (avoir le RIFAA) ou s'assurer que les autres apnéistes ont la capacité d'encadrer.

La prochaine saison « Apnée » mettra l'accent sur la formation de cadres : donc priorité aux apnéistes souhaitant se former à l'encadrement qu'on ait accès à l'espace plongée ou pas.

Biologie sous-marine : la formation est organisée par le Codep 28 ; les cours sont dispensés par des stagiaires Formateurs Bio 1^{er} degré (FB1) : 2 stagiaires FB1 au SCC et 15 stagiaires PB1 ou PB2 (plongeur Bio 1^{er} niveau ou 2^e niveau) sur les 20 stagiaires du département.

Formation des cadres :

- Initiateurs : 100% de réussite pour le club (3 nouveaux initiateurs) lors de l'examen qui s'est déroulé le 19 janvier 2020 à l'Odyssée
 - 5 stagiaires commencent la leur (pour un examen en 2022).
- MF1 : 2 stagiaires en cours de formation => examen en juillet à la Graule Subaquatique
- Formation PSC1 + ANTEOR : organisée par le Codep 78 les 20 et 21 juin 2020 à Chartres dans les locaux d'Electroprécision.
 - La feuille d'inscription va être diffusée sous peu.

Nombre de licenciés : malgré la fermeture provisoire de la fosse, le club a 272 licenciés à fin janvier 2020 (contre 276 l'an dernier à la même date)

<u>Réépreuves des blocs</u> : 11 blocs Nitrox et 9 blocs Air doivent être rééprouvés (avant le 26/02/2020 pour les Nitrox)

Le club va étudier une solution pour effectuer les inspections visuelles annuelles des blocs Nitrox et ainsi espacer les réépreuves : mise en place d'équipements de contrôle exclusivement réservés au Nitrox.





A la demande des responsables Matériel, la numérotation des blocs va être revue pour faciliter leur identification.

3 Sorties / Voyages

- Sortie Club / week-end de l'Ascension du 20 au 24 mai : 40 places voyage en car couchette => 25 inscrits pour l'instant
- Séjour plongée en Martinique : organisé par Paul Cléon du 18 au 25 octobre 2020 => 17 inscrits
- Séjour plongée à Lanzarote du 18 au 25 octobre 2020 => fiche d'inscription à venir
- Sorties Plouër-sur-Rance/Saint-Malo : 14 et 15 mars => dégommage des bateaux ; 11 au 15 novembre => remisage des bateaux

4 Manifestations

Changement du nom : FX s'est chargé d'effectuer toutes les formalités pour actualiser le nom et l'adresse du club (INSEE, Préfecture...)

Salon des associations de Chartres (5 et 6 septembre 2020) : recherche d'animations pour faire découvrir notre activité (location d'une piscine pour faire des baptêmes ?)

Assemblées générales électives FFESSM 2020 :

- SCC : AG le 7 novembre (MPF des Petits Clos Chartres)
- Codep 28 : 10 octobre 2020
- Comité Centre : 20 novembre 2020 à Tours (l'AG non élective se tient le 7 mars à Tours)
- FFESSM Nationale : les 27 et 28 mars à Aix-les-Bains.
 - Pierre Boulanger recevra la Médaille d'Or de la FFESSM des mains de Jean-Louis Blanchard, président FFESSM.
 - L'AGN élective aura lieu en décembre 2020, après que tous les comités régionaux et interrégionaux auront élu leurs membres.

Réunion des moniteurs APNEE & SCAPHANDRE (préparation de la prochaine saison): le mardi 16 juin 2020 à 20h dans les locaux d'Electro-Précision. Afin d'éviter les multiples dates, cette réunion qui sera précédée d'un barbecue à partir de 18h30 permettra de tracer les grandes lignes de la saison future.

5 Tour de table

<u>Lili</u> : regrette le peu d'implication des moniteurs du club lors des appels à candidature (baptêmes Nuit de l'Eau, interventions auprès des jeunes de Julien...).

<u>Marc</u> se propose d'établir dès maintenant un « plan d'action » afin que le club et sa fréquentation ne pâtisse pas de la situation sur du long terme en cas de non ouverture de la fosse en septembre.

Des sorties <u>adaptées</u> aux adhérents qui sont arrivés récemment au club seront proposées dès le mois de septembre, probablement en Bretagne.

François-Xavier:

- précise que le plan comptable des associations évolue à compter du 1^{er} janvier 2020 ; il propose de préparer dès à présent les documents attendus avec les éléments 2019, pour la clôture des comptes en septembre 2020.
- va participer à une formation « comment rédiger un projet associatif » organisée par la Préfecture à destination des associations; le projet associatif du club est à revoir en fin d'année pour la nouvelle mandature.
- demande si la FFESSM pourrait être concernée par des affaires telles que la FF Sports de glisse.

Pascal:





- précise que le mandat du président de la FFESSM peut être reconduit sans limite (contrairement à celui du Comité Centre qui est limité à 2 mandats). Les présidents de la FFESSM, comités régionaux et départementaux sont élus par les présidents des clubs avec un droit de vote proportionnel au nombre de licenciés.
- informe que Franck Rouet prépare le BPJEPS Plongée Scaphandre dans le cadre d'une VAE, que Julien Peltier et Benjamin Émeriaud souhaitent préparer le BPJEPS Apnée. Pour Julien et Benjamin, il leur faut une structure d'accueil pour la formation en alternance. Pascal doit rencontrer les services de la Jeunesse et des sports pour obtenir le titre de tuteur, ainsi le SCC (du fait de l'organisation de plongées avec ses propres bateaux) serait reconnu en tant que structure d'accueil en alternance pour les formations BPJEPS
- demande l'autorisation de transporter le petit compresseur pour les championnats de France de Sports subaquatiques (gonflage des bouteilles de 4l)
- informe que le **projet** d'acquisition d'un bien immobilier sur le secteur de Beaussais-sur-Mer (Côtes d'Armor) est toujours en vigueur et qu'il faut compter une période de 4 à 5 ans entre une décision club et une « inauguration ».

Adrien

- a été sollicité par le Subaqua (revue fédérale) pour la rédaction d'un article sur le Club.
- a reçu une demande de Nathan Boczkowski qui souhaite pour son mémoire de fin d'études auditer le club et proposer des solutions => accord à l'unanimité pour son intervention.
- indique que les personnes souhaitant découvrir notre club et les activités pourront venir à notre rencontre dès le mois de juin. Des baptêmes pourront être réalisés après accord du Président.
- confirme la réservation de lignes d'eau pour les mois de juillet et août
- Informe le Comité Directeur que deux employés de VM se sont plaints de Monsieur Pascal Andraud.

Après avoir oublié son masque de plongée au bord du bassin à l'issue de la séance de PSP le vendredi 17 janvier, il s'est présenté à l'accueil de l'Odyssée (après s'être revendiqué du SCC) le samedi 18 pour demander si l'objet avait été retrouvé. Compte tenu des réponses négatives il s'est emporté et a été désobligeant à l'égard de ces deux personnes.

Les deux employés ont retranscrit individuellement et à plusieurs jours d'intervalle le même déroulé et les mêmes termes invoqués. Le masque a été retrouvé dès le dimanche 19 au bord du bassin à l'occasion de l'examen d'initiateur!

Monsieur Pascal Andraud a indiqué depuis avoir cherché à s'excuser auprès des deux employés mais il demeure qu'il est tout à fait intolérable que les membres du SCC s'adressent au personnel de Vert Marine en des termes inappropriés et indélicats, même en cas de désaccord. La cohabitation à l'Odyssée nous impose une courtoisie au quotidien, il en va de la qualité de vie de tous les adhérents du club.

Ce type de comportement pouvant porter atteinte à l'image du SCC et allant à l'encontre des règles de fonctionnement édictées au sein du club, à l'unanimité le Comité Directeur décide qu'une mise en garde sera adressée par courrier à Monsieur Pascal Andraud ; ceci afin de lui rappeler ses obligations de courtoisie et de respects nécessaires au bon fonctionnement de notre association. Des mesures disciplinaires internes pourraient être menées en cas de survenue de tout autre évènement.

* * * * * * * * *

Prochaine réunion : Mardi 12 mai 2020 à 20h00 (Salle des associations de l'Odyssée)

